

L'ART ORATOIRE ANTIQUE ET LES ORATEURS : APERÇU HISTORIQUE ET THEORICO-PRATIQUE.

Jacques Bernard NKOA LEBOGO

Ecole Normale Supérieure de Yaoundé- Cameroun

Département des Lettres Classiques

jbhaladji@yahoo.fr

Résumé

La rhétorique est ce méta-langage (dont le langage objet fut le « discours ») qui, selon les époques présente simultanément une technique c'est-à-dire un « art » au sens classique du mot : art de la persuasion, ensemble de règles, de recettes dont la mise en œuvre permet de convaincre l'auditeur du discours et plus tard le lecteur de l'œuvre, même si ce dont il faut le persuader est « faux ». Non seulement la rhétorique est une technique, mais aussi c'est un enseignement, une science, une morale et une pratique sociale permettant aux classes dirigeantes de s'assurer la propriété de la parole. Le langage étant un pouvoir, on a édicté des règles sélectives d'accès à ce pouvoir. Dans un aperçu historique et théorico-pratique, nous essaierons de montrer l'évolution et les mécanismes de l'art oratoire antique et les orateurs grecs et latins qui nous ont conduit jusqu'à la rhétorique contemporaine et moderne.

Mots clés : art, rhétorique, historique, théorique, pratique

Summary

Rhetoric is this meta-language (whose object language was « discourse ») which, depending on the era, simultaneously presents a technique, that is to say an « art » in the classical meaning of the word : art of persuasion, set of rules, recipes whose implementation makes it possible to convince the listener of the discourse and later the reader of the work, even if what he needs to be persuaded of is « false ». Non only rhetoric is a technique, but it is also a teaching, a science, a morality and a social practice allowing the ruling classes to ensure ownership of the word. Language being a power, we have enacted selective rules of access to this power. In an historical and

theoretical-practical overview, we will try to show the evolution and the mechanisms of ancient oratorical art and Greek and Latin orators that have led us to contemporary and modern rhetoric.

Keywords : *art, rhetoric, historical, theory, practice*

Introduction

La rhétorique comme science positive, a pris un sens défavorable en français devenant ainsi synonyme de phraséologie vaine et vide. De ce fait, ce mot s'est éloigné de son sens primitif : ce que les anciens entendaient par *ῥητορική*, *ars rhetorica*, *ars dicendi* est quelque chose d'extrêmement positif. La rhétorique part d'un fait immédiatement évident : parmi les hommes qui parlent en public, certains réussissent et d'autres pas, certains arrivent à persuader leurs auditeurs, à exercer une action réelle sur les intelligences et les volontés ; d'autres n'y parviennent pas. A quoi cela tient-il ? Quelles sont les différences entre la manière de parler qui persuade et celle qui ne persuade pas ? c'est là une question de fait.

Les Grecs et, par la suite, les Romains, ont étudié la nature, et de ce fait, les raisons d'être humain ; les observations qu'ils ont accumulées constituent la science de la « Rhétorique ». Pour former ceux qui voulaient réussir dans la parole publique, on leur indiquait les moyens qui, de fait, avaient été employés par les meilleurs orateurs ; ainsi, en même temps qu'elle était une science, la rhétorique était aussi un art, c'est-à-dire que non seulement elle énonçait des faits d'expérience, mais elle servait aussi à la réalisation pratique d'un idéal ; elle contribuait à rendre plus fécond le talent naturel des orateurs qui s'y adonnaient.

a) - Solidité de la « rhétorique » antique. – Dans plusieurs ordres de connaissances, les Grecs anciens sont arrivés à des

résultats définitifs que les siècles suivants n'ont pu ébranler. Telles sont, par exemple, les vérités mathématiques qu'ils ont découvertes et que les *Eléments* d'Euclide ont résumées, ou les lois du raisonnement, telles qu'Aristote les expose dans ses *Analytiques*. La « rhétorique » est l'une de ces sciences, grecques par leur origine, éternelles par leur vérité indestructible. Les observations faites au temps des grands orateurs attiques gardent aujourd'hui toute leur valeur. Quelques analyses subtiles, dues aux successeurs d'Aristote, sont peu utiles pour la pratique ; mais elles sont exactes. Avec Quintilien, on se retrouve sur le terrain de l'expérience la plus positive. Aussi, malgré la différence des temps et les efforts tentés à maintes reprises pour renouveler l'enseignement, il est impossible de former des jeunes gens à la parole sans leur donner, consciemment ou non, des conseils déjà proposés autrefois par les anciens.

b) - Utilité pour l'intelligence des orateurs anciens. — Pendant de longs siècles, l'art de la parole a été enseigné dans les écoles grecques et romaines. Les premiers orateurs s'étaient formés par la pratique seule ; mais, quand on eut découvert les lois de la persuasion et les règles du bien dire, elles devinrent l'objet d'un enseignement toujours suivi. Déjà les orateurs de l'époque attique ont subi l'influence des préceptes appris dans les écoles ; les plus grands, comme Démosthène lui-même, s'y conforment. Plus tard, il en est de même à Rome. Les traités oratoires de Cicéron nous aident à comprendre son éloquence, nous font découvrir les secrets de son art ; il en est de même, dans une moindre mesure, de tous les orateurs anciens : quand on sait comment ils s'étaient formés à la parole, on saisit mieux leurs mérites, leurs caractéristiques, et parfois certaines de leurs habiletés les plus fines.

Notre travail s'articulera en trois points : dans un premier temps nous présenterons l'aperçu historique de l'art oratoire des anciens ; ensuite nous parlerons de la théorie et de la pratique de l'art oratoire et enfin nous tirerons une conclusion.

Notre objectif est de montrer comment s'est développé l'art oratoire antique pour mieux comprendre les orateurs anciens et contemporains.

I - Aperçu historique

1.1 - Les Grecs.

Les Grecs étaient l'un des peuples les mieux doués naturellement pour la parole. L'éloquence fut toujours estimée chez eux. Homère en témoigne déjà : il parle de l'admiration qu'on éprouve pour l'orateur (*Odyssée*, 8, 173, cf. *Manuel*, I, 16). Les discours qu'il prête à ses héros sont d'une habileté consommée (*Manuel*, II, 34).

C'est au V^e siècle av. J.-C. que l'on commence à donner des préceptes concernant l'art de persuader ; l'importance de la parole publique chez les anciens fait que beaucoup désirent y réussir ; on cherche à dégager de la pratique les règles essentielles, à se rendre compte comment et par quoi ceux qui réussissent arrivent à produire la persuasion. Par ailleurs l'art de la rhétorique naît en Sicile ; il y commence avec Corax et Tisias. Bientôt il se répand dans toute la Grèce ; il est développé par les sophistes (*Manuel*, II, 314), qui lui donnent une grande attention et lui doivent une part considérable de leurs succès. Tels sont Protagoras (*Manuel*, II, 316), Gorgias (*Manuel*, II, 317-318). Dès lors, l'étude de la rhétorique s'impose à tous les esprits. Platon, il est vrai, attaque dans le *Gorgias* cet art qui permet de défendre l'injuste comme le juste (*Manuel*, II, 338) ; mais dans le *Phèdre*, il esquisse lui-même

le plan d'une rhétorique nouvelle, fondée principalement sur l'étude des passions humaines.

Aristote le suit dans cette voie. Il réunit d'abord tout ce qu'on avait écrit sur la rhétorique : c'est la *συναγωγή τεχνῶν* (recueil des « arts », c'est-à-dire des Traités de rhétorique). Puis il compose lui-même un ouvrage personnel, où, dans une synthèse, il condense toutes les acquisitions de ses devanciers et le fruit de ses propres méditations. Jamais on n'a enfermé dans un livre aussi court tant de vérités si profondes sur l'art de la parole ; comme l'analyse philosophique de ce sujet, il n'a jamais été égalé.

Les stoïciens poursuivent ces études théoriques, mais leur science abstruse et sèche se perd souvent en spéculations vaines. Au III^e siècle, deux d'entre eux, Cléanthe et Chrysippe, écrivent chacun un Traité de rhétorique. Cicéron, qui pouvait encore lire ces deux ouvrages, aujourd'hui perdus, les trouve plus nuisibles qu'utiles : *ut si quis obmutescere concupierit, nihil aliud legere debeat.* (*De finibus*, 4, 3, 7). Après eux, la théorie de l'éloquence occupe un grand nombre de rhéteurs, jusqu'à l'époque byzantine. Les plus célèbres sont Hermagoras (II^e siècle avant J. -C) et Hermogène (II^e siècle après J. -C). Les traités, d'une étrange prolixité, recueillis dans la collection des *Rhetores Graeci* ne renferment que bien peu de préceptes utiles pour devenir éloquent ; mais ils servent assez souvent à mieux comprendre les auteurs plus anciens.

1.2 - Les Romains.

La parole publique était en honneur à Rome ; cependant, elle n'y atteignait pas la même perfection qu'en Grèce. Aussi, quand, vers le II^e siècle av. J. -C., la rhétorique grecque se répand chez les Romains (*Manuel*, V, 53), elle y jouit vite d'une grande vogue, et celle-ci ne cessera plus. En général, les

Romains adoptent l'enseignement des rhéteurs grecs et ils y ajoutent peu de chose. Au début du 1^{er} siècle av. J. –C, il existe déjà un manuel écrit en latin qui donne le résumé de ce que l'on enseignait chez les rhéteurs latins à savoir la *Rhétorique à Hérennius* (*Manuel*, V, 56).

Le *De Inventione* de Cicéron s'inspire du même enseignement. Ses autres ouvrages sont plus personnels ; mais il y emprunte encore beaucoup aux Grecs. On y rencontre beaucoup d'idées utiles et fécondes ; elles ne sont pas coordonnées en un système ; parfois même certaines affirmations sont contradictoires. Mais nous avons dans les *Traité de rhétorique* de Cicéron la pensée d'un grand orateur, le seul qui ait écrit en détail sur ces questions.

Quintilien, beaucoup plus complet, résume à peu près tout ce qu'il y a d'utile et de pratique dans les rhéteurs grecs et latins. Au contraire, on ne trouve presque rien à glaner chez les auteurs postérieurs.

Saint Augustin, qui avait enseigné la rhétorique avec éclat, en avait aussi écrit un traité, dont il ne reste que peu de chose ; mais il parle de l'art oratoire dans plusieurs de ses autres ouvrages, spécialement dans le livre IV du *De Doctrina christiana* ; il s'y inspire souvent de Cicéron, mais ne manque pas d'apporter bien des vues fondées sur son expérience personnelle, des idées originales et profondes. Il dit le dernier mot sur la légitimité de la rhétorique, question si constamment agitée depuis Platon (*Manuel*, II, 338) : *Cum per artem rhetoricam et vera suadeantur et falsa, quis audeat dicere adverus mendacium, in defensoribus suis, inermem debere consistere veritatem ?* (*De doctrina christiana*, 4, 2).

II- Théorie et pratique de l'art oratoire antique.

A) - Invention.

Pour persuader, il faut, avant tout, trouver quelque chose à dire. Ce n'est pas toujours facile. Que d'élèves, devant un sujet de devoir, restent embarrassés, disant : « Mais je ne trouve rien ! » On arrive pourtant infailliblement à trouver des idées si l'on possède pour cela une méthode. Dès le début de la rhétorique, les Grecs ont découvert les éléments de cette méthode. Corax et Tisias enseignaient les « topique » : on appelait ainsi les « lieux » (τόποι), où les idées se trouvent comme cachées, en attendant qu'on vienne les y chercher. Aristote a développé la même doctrine ; et c'est lui qui a donné de ce sujet l'exposé le plus rationnel. Après lui, bien d'autres Grecs ont poursuivi le même travail et inventé de nouvelles divisions. Il y eut dans l'antiquité un grand nombre de systèmes, divers dans leurs détails, plus ou moins semblables dans leur ensemble. Ces systèmes principaux se réduisaient à :

1 - Topiques ou sources d'argumentation s'appliquant à toute espèce de discours, c'est-à-dire les catégories dans lesquelles rentre tout ce que l'on peut avoir à dire sur un sujet quelconque :

* **lieux intrinsèques ou artificiels** (ἐντεχνοί) ; ils consistent à étudier le sujet lui-même : quelle est la personne, la chose dont il s'agit ? quelles sont les circonstances de lieu, de temps, les causes, les effets, ... etc. ? On les résume dans le vers mnémotechnique : *Quis ? quid ? quibus auxiliis ? cur ? quomodo ? quando ?* On les appelle « artificiels » (ἐντεχνοί), parce que, pour les trouver, il faut plus d'art, tandis que les suivants sont comme fournis, donnés de l'extérieur : ils demandent donc moins d'art. Exemple de lieux intrinsèques :

Pro caelio, 22, 53. Dans ce passage, Cicéron fait allusion à la théorie des topiques et à l'usage qu'on en fait d'ordinaire.

* **lieux intrinsèques ou non artificiels** (ἄτεχνοι) : ils consistent les autorités sur lesquelles l'orateur s'appuie pour prouver. Les principales sont :

- les lois ;
- les dires des témoins ;
- les conventions ou contrats ;
- les serments.

Nombreux exemples dans les discours de Cicéron, v. g. loi citée dans le *Pro Archia*, 4, 7.

2 - Topiques s'appliquant à tel ou tel genre de discours. – Aristote et beaucoup d'autres après lui en distinguent trois :

* **genre judiciaire** : discours prononcés dans les procès ; il s'agit de condamner ou d'absoudre, de donner raison à telle ou telle partie. C'est à ce genre qu'appartiennent la plupart des discours qui subsistent de l'antiquité : plaidoyers de Lysias, de Démosthène, de Cicéron, etc., etc.

* **genre délibératif** : dans les assemblées ; la question discutée est : faut-il voter telle ou telle autre mesure ? Les principales sources de développement sont : l'utilité et l'honneur (*utile, honestum*). Comparer : Cicéron, *De Inventione*, 2, 51, 156 (théorie) et *Philippiques*, 11, 9, 21 (application de la théorie).

* **genre démonstratif ou épideictique** (ἐπιδείκτικον). Tels sont les discours d'apparat, comme les panégyriques, les oraisons funèbres. Les sources de développement sont l'éloge et le

blâme. Modèles les plus célèbres dans l'antiquité : Isocrate, *Panegyrique*, *Panathénaïque*, etc.

3 - Topiques qui, dans le même genre, sont spéciaux à telle manière de traiter le sujet. Exemple : quelqu'un est-il accusé d'homicide, on peut le défendre en prouvant qu'il n'a pas commis de meurtre, ou qu'il était en état de légitime défense. A ce propos, les Grecs ont inventé des théories très compliquées qui eurent un grand succès dans les écoles après l'époque d'Aristote; on les enseignait aussi à Rome au temps de Cicéron. Les différentes manières de traiter un sujet s'appelaient « états de cause », en grec, *στάσις*, en latin, *status* ou *constitutio*. Cicéron ne négligeait pas le *status* dans la composition de ses discours : *Non semper utimur eodem statu*, dit-il dans les *Tusculanes* (3, 33, 79) ; et il ajoute pour les lecteurs qui ne saisiraient pas l'allusion : *Sic enim appellamus controversiarum genera*. Mais il ne prend que la fleur de cette théorie. Il distingue trois questions :

- *Sitne (status conjecturalis)*: question de fait ; exemple dans le *Pro Milone* : « *uter utri insidias fecerit* ».
- *Quid sit (status definitivus)* : question de définition ; exemple : Cicéron, *Pro Tullio* : y a-t-il eu « fraude » ?
- *Quale sit (status qualitatis)* : le meurtre de Clodius est-il un assassinat, un meurtre coupable ?

Les orateurs de l'antiquité usaient constamment des topiques pour trouver des idées en composant leurs discours ; cependant, comme Cicéron le recommande, ils prenaient soin de cacher leur art, en ne laissant paraître que le moins possible les divisions, devenues banales, dont ils s'étaient servis. Mais on les reconnaît parfois clairement. On pourrait penser que cette méthode nuit au talent personnel. Cicéron croit, au

contraire, qu'elle développe l'originalité. Selon lui, ceux qui ne connaissent pas les topiques tombent dans la banalité par l'indigence d'idées ; ceux qui les connaissent trouvent des pensées nouvelles et bien à eux (De finibus, 4, 4, 10).

B) - Disposition.

L'ordre dans lequel les idées sont présentées n'est pas du tout indifférent à la persuasion. Ce fait psychologique a été remarqué par les Grecs dès le début de l'art oratoire, presque en même temps que la méthode de l'invention. Il est le fondement de la théorie des parties du discours, ou « disposition ». Cette théorie se développe à l'époque des orateurs attiques ; elle est fixée dans ses grandes lignes avant Aristote ; plus tard, elle continue à subir des modifications de détail. Son influence sur la composition des discours antique fut considérable ; et il est nécessaire de la connaître pour analyser les œuvres des orateurs grecs et latins. Ainsi, les parties que l'on distinguait dans un discours normal étaient les suivantes : exorde, narration, division, argumentation, digression, péroraison.

* **Exorde** – Il est évident qu'il y a beaucoup de choses qu'on ne peut pas dire dès le début du discours : Cicéron, combattant la loi de Rullus devant le peuple, ne peut dire : « Je viens parler contre la loi agraire » ; on ne le laisserait même pas continuer. – Les Grecs ont remarqué qu'au début, il faut bien disposer l'auditoire, le préparer à entendre favorablement ce qui suivra ; ils ont résumé ainsi le but de l'exorde : rendre l'auditeur attentif, docile, bienveillant. – En lisant les discours des orateurs attiques, on voit avec évidence qu'ils se sont proposé ce but. Exemples : exordes de Démosthène et d'Eschine dans les discours sur l'ambassade et sur la couronne. De même, dans la plupart des discours de Cicéron, il y a un exorde : ainsi, dans le second discours sur la loi agraire, il remercie

longuement ses électeurs de l'avoir nommé consul et proteste de ses dispositions favorables au peuple ; il annonce même qu'il soutiendrait la loi agraire si elle était utile aux vrais intérêts du peuple romain. – Mais la règle n'est pas absolue : il peut arriver que l'auditoire soit déjà bien disposé ou n'ait pas besoin d'être préparé à entendre ce qu'on lui propose. Dans ce cas, l'exorde est inutile.

* **Narration.** Dès le temps de Corax, la narration est distinguée par les rhéteurs comme partie spéciale du discours. Isocrate et beaucoup d'autres après lui disent qu'elle doit être courte, claire et vraisemblable. En effet, ce sont bien, les qualités qui conviennent d'ordinaire ; comme toutes les autres règles, celle-ci est largement comprise et les orateurs s'y conforment à titre d'indication générale et non de loi sans exception.

Le plus souvent, la narration est placée aussitôt après l'exorde ; quelquefois, un peu loin. Dans le *Pro Milone* (9, 24), elle est, très habilement, précédée d'un développement préalable sur le droit de légitime défense (3, 7). Parfois, un discours comprend toute une série de narration, entremêlées d'autres développements (*De Signis*) ; parfois on n'en trouve aucune (*Pro Murena*). Des modèles de narration oratoire se rencontrent chez les orateurs attiques, surtout chez Lysias (v. g. contre Diogiton, contre Eratosthène). Dans Cicéron, la narration la plus habile est, sans doute, celle du *Pro Milone*.

* **Division (*partitio*).** Quelques rhéteurs, postérieurs à Aristote, voulaient qu'on indiquât la division du discours ; cette *partitio* se plaçait après la narration. Cicéron jeune approuvait cet usage dans le *De Inventione*. Mais la *partitio* a été très rarement employée par les orateurs grecs ou romains. *Hortensius*, à qui elle était habituelle, faisait exception. On la retrouve surtout dans les premiers discours chez Cicéron. On

distingua quelquefois la proposition et la division. La proposition annonce le sujet du discours : *Dicendum est de Cn. Pompei singulari virtute. (De Imperio Cn. Pompei, 1, 3)*. Cependant, la division (*partitio*) en indique les diverses parties : *Primum mihi videtur de genere belli, deinde de magnitudine, tum de imperatore deligendo esse dicendum. (Ibid., 2, 6)*.

* **Argumentation (confirmation et réfutation).** L'argumentation (*πίσταις*, les preuves) fut comptée par les premiers rhéteurs comme l'une des parties du discours. Dès le temps d'Aristote, certains la divisaient en deux parties : *confirmation* (preuves positives), *réfutation* (réponse aux arguments de l'adversaire). Certains rhéteurs admettaient cette division, d'autres, non ; Cicéron l'accepte dans le *De Inventione* ; il y renonce dans le *De Oratore*. Le plus souvent, les orateurs ont consacré une partie spéciale de leurs discours à l'argumentation ; mais ils n'ont pas toujours distingué la confirmation de la réfutation. Dans le *De Imperio Cn. Pompei*, la réfutation (17, 51-23, 68) est nettement distincte de la confirmation qui précède (2, 6-17, 50). Ce cas est rare chez Cicéron.

* **Digression.** On appelle digression un développement qui ne tient pas directement au sujet traité. Corax et bien d'autres rhéteurs anciens (mais non Aristote) comptent la digression comme une partie spéciale du discours ; quelques-uns la placent avant la confirmation, d'autres après. Cicéron pense que pouvoir s'écarter un moment du sujet pour se reposer et charmer les auteurs est très important pour l'orateur. Les digressions sont extrêmement fréquentes chez les orateurs anciens, même dans leurs plus grands chefs-d'œuvre. Exemples : dans le discours de Démosthène sur la couronne (v. g. description de la jeunesse d'Eschine). Cicéron s'éloigne

souvent de la question pour parler de lui-même, de ses amis, de ses ennemis ou de la politique générale ; ses adversaires en faisaient tout autant, comme on le voit par ses réponses aux accusateurs de P. Sulla, de Sestius, de Plancius.

* **Péroraison.** Avec l'exorde, La péroraison est la partie du discours dont la nécessité ordinaire s'impose avec le plus d'évidence : certains mouvements pathétiques ne conviennent qu'à la fin du discours et manqueraient complètement leur effet s'ils étaient placés au début. Aussi, tous les rhéteurs anciens parlent-ils de la péroraison comme d'une partie distincte ; quelques-uns y admettent une *récapitulation* ou résumé de tout ce qui a été dit dans l'argumentation ; tous sont d'accord pour reconnaître que la péroraison est la place ordinaire des grands mouvements pathétiques. Dans les discours qui nous restent de l'antiquité, la péroraison est, d'ordinaire, très facile à distinguer. Conformément à la théorie des rhéteurs, c'est là qu'on trouve le plus souvent l'emploi du pathétique comme dans ces nombreux exemples de péroraison dans les discours de Cicéron, v. g. *Pro Sestio*, *Pro Caelio*, *Pro Rabirio Postumo*. Mais très rarement il y a une récapitulation. Ici, *Hortensius* faisait exception comme pour l'emploi de la division. Rarement, la péroraison manque dans les discours très brefs et précis, comme certaines *Philippiques* de Cicéron; plusieurs d'entre elles se terminent simplement par un projet de décret.

C) - Elocution.

La perfection du style n'est pas absolument nécessaire pour qu'un discours produise la persuasion. Néanmoins, elle y contribue puissamment ; et, de fait, tous les grands orateurs ont, entre autres mérites, celui du style. Mais cette qualité échappe en grande partie à l'analyse. Tandis qu'on peut se rendre compte presque complètement de l'invention et de la

disposition, l'on n'arrive jamais à préciser en quoi, au juste, consistent les divers éléments du style. Pourtant, les Grecs se sont essayés à cette tâche difficile. Ne pouvant donner la solution complète de ces questions, ils ont du moins saisi les règles essentielles que doit suivre tout orateur, ils y ont parfois ajouté certains préceptes plus ou moins arbitraires. Ils ont consacré à ce travail une attention considérable. Certaines de ces règles posées par les théoriciens grecs ont été suivies consciemment par les orateurs grecs et romains ; aussi leur connaissance est-elle nécessaire pour comprendre le style antique. Les principales règles posées par les théoriciens grecs sont :

1 - Parler correctement : *ἑλληνίζειν, Latine dicere*. – Les fautes de langage feraient mépriser l'orateur ; les incorrections les plus légères distrairaient, tout au moins, l'attention. Pour persuader, il faut être compris facilement. Cette règle a été suivie par les orateurs, en particulier par Cicéron (Manuel, III, 567-570, VI, 577-588).

2 - Parler brillamment (*ornate*). Tout le monde sent confusément qu'il y a une différence entre le style d'un grand orateur dans un discours émouvant et la parole ordinaire. Mais en quoi consiste cette différence ? C'est là surtout le point qu'on n'est jamais arrivé à analyser complètement. On a fait pourtant d'immenses efforts pour y réussir. Ainsi, les différentes formes (*σχήματα, figurae*) que revêt la pensée dans son expression portent encore le nom de « figures ». Commencée avant Aristote et poursuivie par celui-ci et par beaucoup de rhéteurs après lui, leur analyse n'a jamais pu être complète, mais a pourtant été poussée très loin. De fait, les orateurs ont-ils subi l'influence de la théorie ? Ont-ils consciemment usé de figures qui leur seraient étrangères s'ils ne les avaient pas apprises à l'école de rhéteurs ? On ne saurait

l'affirmer avec certitude. Cette fois, il ne semble pas que l'influence de la théorie ait été bien grande (sauf pour les figures qui tiennent au rythme. Si les apostrophes, les interrogations, les prosopopées avaient été employées avec intention, elles seraient froides.

3 - Parler d'une manière rythmée, harmonieuse (*numerosa*).

Les qualités rythmiques et la valeur musicale du style sont d'une importance considérable au point de vue de la persuasion : un style harmonieux et bien rythmé émeut par lui-même les sentiments, comme le fait la musique, à un moindre degré cependant. De plus à la différence des autres qualités du style, celles-ci peuvent être analysées avec exactitude et sûreté. Aussi les rhéteurs grecs se sont appliqués de bonne heure à en formuler les lois ; Thrasymaque, Gorgias, Isocrate y donnèrent une grande attention. Cicéron écrivit sur ce sujet avec plus de détails que tous ses devanciers dans l'Orator, Il est incontestable que les orateurs ont suivi consciemment certaines des règles données par les rhéteurs. La chose est déjà claire pour les orateurs attiques ; plus tard, les règles devenant plus précises, leur application est plus évidente encore. La pratique de Cicéron est conforme à la théorie qu'il expose dans l'Orator, spécialement pour les clausules.

4) - Parler conformément au sujet (*aptus*). Le bon sens indique que certains efforts d'éloquence, puissants par eux-mêmes, seraient inefficaces et ridicules dans une discussion de peu d'importance, dans le procès d'un mur mitoyen. Au contraire, on sent qu'il manque quelque chose à une parole simple et familière quand il s'agit de graves intérêts, quand l'honneur ou la fierté patriotique sont en jeu. Le style qui convient dans un cas ne convient pas dans l'autre. De là, les nombreuses théories des Grecs sur les différents genres de

styles. Celle qui eut le plus de succès remonte probablement à Théophraste ; elle a été développée par beaucoup d'auteurs en Grèce et à Rome ; et surtout Cicéron qui lui accorda une grande attention. Cette théorie distingue trois genres principaux, trois catégories auxquelles on peut rapporter la plupart des cas particuliers :

* **Genre simple** (*genus humile*). – Il consiste à se rapprocher du ton de la conversation ; on parle sans éclat, sans hardiesse, mais avec un naturel aussi parfait que possible. L'orateur qui s'exprime ainsi « ne tombera pas du haut » (*alte non cadet*), dit Cicéron ; on ne sera pas transporté d'admiration en l'entendant ; mais on ne se moquera pas de lui ; il ne sera pas ridicule ; et, tout doucement, sans qu'on s'en aperçoive, il produira la conviction. Ce genre convient surtout dans les procès civils. Lysias y atteint la perfection. Exemple dans Cicéron : le *Pro Caecina*.

* **Genre tempéré** (*temperatum, ornatum*). – Plus brillant que le précédent, c'est le style des panégyriques, des discours d'apparat, de ceux dans lesquels l'orateur cherche surtout à plaire. Les modèles les plus achevés se trouvent chez Isocrate (surtout le *Panégyrique* d'Athènes). Exemple dans Cicéron : le *De Imperio Cn. Pompei*.

* **Genre « sublime », c'est-à-dire élevé** (*genus sublime*). – On appelait ainsi le style hardi, véhément, entraînant des grands orateurs, le style employé dans les mouvements pathétiques. Seuls ceux qui savent le manier sont capables de passionner un auditoire, d'exciter ou de calmer en lui les sentiments les plus violents. Mais on ne peut plus dire d'un tel orateur : *alte non cadet* : s'il ne réussit pas, il est ridicule. Les modèles les plus admirables du genre « sublime » sont les harangues et les plaidoyers politiques de Démosthène et, par-dessus tout, le

discours *Sur la couronne*. Exemple dans Cicéron : le *Pro Rabirio perduellionis reo*. Aussi exemple des trois genres, tirés de saint Cyprien et de saint Ambroise : saint Augustin, *De doctrina christiana*, livre 4, chap.22.

Entre ces trois principaux genres, on pourrait en trouver d'autres intermédiaires et des nuances infinies. Les anciens ne l'ont pas méconnu ; mais ils se contentaient de signer les trois divisions principales du style oratoire. Les trois genres sont souvent entremêlés dans un même discours. Cicéron et saint Augustin en font la remarque (Ibid. même chapitre). D'après Cicéron, l'on trouve tous les genres et styles dans les *Verrines* et dans le *Pro Cluentio*. C'est bien ce que l'on constate en étudiant ces discours. En général, les exordes appartiennent plutôt au genre tempéré ; les narrations, au genre simple ; c'est surtout dans les péroraisons qu'on rencontre les genre « sublime » ; pour les argumentations, il y a la plus grande variété et l'on ne peut donner de règle générale. D'ailleurs, il faut toujours se souvenir que toutes ces règles valent seulement à titre indicatif ; elles aident à comprendre les orateurs anciens, pourvu que l'on n'oublie pas leur caractère : divisions principales et souvent suivies, mais non classifications absolues et rigides.

D - Mémoire.

La mnémotechnie est très ancienne chez les Grecs ; elle existait au moins dès le temps des Thémistocle, au commencement du V^e siècle. Mais, pendant longtemps, son étude ne fut pas considérée comme une partie de l'art oratoire. Aristote ne lui fait encore aucune place dans sa *Rhétorique*. Entre l'époque d'Aristote et celle où fut écrite la *Rhétorique* à *Hérennius* (donc entre le IV^e et le 1^{er} siècle av. J. -C.), la mnémotechnie s'introduisit dans la rhétorique, dont elle forma

la « quatrième partie ». Depuis lors, au temps de Quintilien comme au temps de Cicéron, elle fut régulièrement enseignée aux futurs orateurs. Très différente des systèmes mnémotechniques les plus répandus actuellement, la mnémotechnie ancienne était fondée sur des associations d'images visuelles. On se représentait des lieux fixes, toujours les mêmes et dans le même ordre, par exemple, les différents appartements d'une maison que l'on connaissait ; dans ces lieux fixes, on plaçait par la pensée des images variables (cheval, lion, aigle, etc.). L'esprit parcourant ensuite par la pensée les lieux auxquels il était accoutumé, y retrouvait toutes les images qu'il y avait placées, et dans le même ordre. Pour les détails, voir la *Rhétorique à Hérennius*, 3, 16, 28-24,40. Si étrange que cela puisse nous paraître, il est certain que ce système était fréquemment employé par les orateurs. Cicéron lui-même semble s'en être servi. Cependant Quintilien donne aussi des conseils plus simples et dont l'utilité pratique est bien connue, même de ceux qui ne savent pas combien ils sont anciens. Ainsi, pour apprendre un discours, il faut le diviser en plusieurs parties, ni trop longues, ni trop courtes, faire attention aux détails matériels (additions, ratures, etc.), avoir le manuscrit comme présent devant l'imagination, quand on récite. Chez les anciens, il y avait, comme de nos jours :

- **Des discours lus.** Tel le *Post reditum in senatu* de Cicéron : dans les remerciements nuancés qu'il adressa aux sénateurs les plus influents, rien ne fut laissé à l'imprévu.

- **Des discours appris par cœur et récités** mot à mot ou presque.

- **Des discours dont une partie seulement était écrite** (par exemple, l'exorde ou tel développement plus important) ; pour le reste, l'orateur n'avait préparé qu'un plan plus ou moins

détaillé. Ainsi faisait d'ordinaire Cicéron ; des sténographes notaient ses discours et il en revoyait ensuite le texte pour la publication ?

- **Des improvisations.** Mais il était rare qu'un discours fût entièrement improvisé. Démosthène, lui-même, refusa plusieurs fois de parler, en disant qu'il n'avait pas préparé.

E) - Action.

Les orateurs attiques n'ignoraient pas l'importance de l'action. Démosthène s'y était longtemps exercé, pour corriger ses défauts naturels. Quelqu'un lui ayant demandé quelle était la qualité la plus nécessaire à l'orateur, il répondit : *l'action*. – Et la seconde ? – *L'action*. – Et la troisième ? – *L'action*. Mais, à cette époque, l'art du débit n'était pas l'objet d'un enseignement à l'école des rhéteurs. Aristote en dit à peine quelques mots en passant et mentionne que la déclamation ne fait pas partie de « l'art ». Entre le temps d'Aristote et celui de la *Rhétorique à Hérennius*, l'action devient, avec la mémoire, une des « cinq parties » de la rhétorique. On trouve à son sujet quelques recommandations dans la *Rhétorique à Hérennius* et dans Cicéron, des préceptes plus détaillés dans Quintilien. L'art de l'action oratoire, selon les anciens, comprenait deux parties :

* **La voix.** On l'exerçait en déclamant des morceaux aussi variés que possible, comme le recommande Quintilien (11, 3, 25).

* **Le geste.** Les gestes des anciens, assez semblables à ceux des modernes, nous sont connus, en partie, par les monuments antiques (statues, bas-reliefs, mosaïques, etc.), en partie par les descriptions des auteurs, surtout Quintilien (11, 3, 65-136).

L'action était parfois véhémence chez les Grecs ; Démosthène en fut un exemple. Mais, chez les Romains, les mouvements étaient bien plus passionnés encore et accompagnés de tout un appareil extérieur. Non seulement Cicéron nous avertit qu'il pleure et même sanglote en prononçant certaines péroraisons ; mais on amenait au tribunal les enfants de l'accusé, en larmes et couverts de haillons, pour émouvoir les juges. Nous ne pouvons que nous faire une idée incomplète de la manière dont les anciens déclamaient ; mais nous avons plus de renseignements sur Rome que sur Athènes. Pour comprendre ce qui nous est raconté des orateurs au temps de Cicéron, il faut se rappeler les usages de l'Italie actuelle, où les orateurs ont, aujourd'hui encore, une action beaucoup plus véhémence que dans les pays situés plus au Nord.

Conclusion

Comme on le voit par ce qui précède, il y avait chez les anciens une forme générale de discours, comprenant plusieurs parties distinctes : exorde, narration, division, argumentation, digression, péroraison. Tous les orateurs la connaissaient ; ils s'en inspiraient toujours plus ou moins ; mais ils appliquaient ces règles avec une grande liberté, suivant les besoins de la cause : car la seule règle absolue était de parler d'une manière persuasive : *loqui accommodate ad persuadendum*. En fait, la rhétorique ancienne s'est développée au temps même de l'éloquence attique ; elle ne comprend alors que trois parties ; invention, disposition, élocution. Plus tard, on y ajoute la mémoire et l'action ; elle se compose alors de cinq parties « très connues » (*notissimae*) au dire de Cicéron. Elle est utile pour comprendre les orateurs grecs et latins, comme la métrique pour comprendre les poètes.

Références bibliographiques

Aristote (1926). (reimpr.2006). *Art of Rhetoric*, with an English translation by John Henry Frees, Loeb classical Library, Harvard.

Aristote (2007). *Rhétorique*. Présentation et traduction par Pierre Chiron, Flammarion, Paris.

Aristote, (2014). *Premières Analytiques Organon III*, Présentation et traduction par Michel Crubellier, Flammarion, Paris.

Aristote (1960). *Rhétorique II*, texte établi et traduit par M. Dufour, Paris, Les Belles Lettres.

Augustin, livre IV, *De doctrina christiana*. France, Paris Bibliothèque nationale de France, Département des manuscrits, Latin 13359.

Boissier G. (1903). *Introduction de la rhétorique grecque à Rome : Mélanges Perrot*. Paris, Thorin.

Cicéron : *De Imperio Cn. Pompei - De Oratore - De Inventione - Pro Milone*

Comeau M. (1930). *La rhétorique de saint Augustin*, Paris, Boivin.

Démosthène, *Sur la couronne - Oraison funèbre - Troisième Philippique*.

Havet E. (1866). *Etude sur la Rhétorique d'Aristote*, Paris, Delalain

Homère (1995). *Odyssée*. Traduit du grec par Frédéric Mugler, Babel, Actes Sud

Navarre O. (1900). *Essai sur la rhétorique grecque avant Aristote*, Paris, Hachette

Quintilien, *De institutione oratoria*